

**Procès verbal  
du Conseil d'école**

**Conseil d'école n° 1**

**Date : 6 NOVEMBRE 2018**

**Durée : 2h**

**Participants**

*Représentants des parents d'élèves :*

- M. LOEGEL
- Mme NOËL
- Mme ABECASSIS
- Mme BRAUD
- Mme CHAMI
- Mme DE OLIVEIRA
- Mme BELLANCE-BOUVET
- Mme SOUDAN
- Mme ANDUJAR
- Mme DAMPIERRE
- Mme LE BOT

*Représentant la mairie :*

- M. KERVAZO
- Mme GIBIER

*Enseignants*

- Mme HAUVETTE- CP/CE2
- Mme LEGROUX CE1
- Mme FAUCHEUX – CM1
- M. DUVAL - CM2 directeur
- Mme DUPRE - CP-CM2
- Mme BARBERON - CE1-CM1
- Mme SCHILLEWAERT - CE2

*Absents Excusés :*

- M. DODOZ (DDEN)
- Mme PIRON (décharge de direction)
- RASED

*Délégué départemental de l'Education Nationale :*

- M. DODOZ (Excusé)

**Président de la séance : M. DUVAL Stéphane**

**Secrétaire de Séance : Mme SCHILLEWAERT Audrey**

## **Ordre du jour :**

### **\* Le conseil d'école (règlement, fonctionnement, rythme, modalités,...):**

1<sup>er</sup> de l'année, remerciements pour la présence des parents d'élèves.

Membres de droit : IEN Mme Lollier Reuss, le directeur d'école, maire ou représentant, chargé des affaires scolaires, enseignants et représentants parents d'élèves, DDEN (M. Dodoz), membres voix consultative (RASED, médecin scolaire,...)

Le conseil se réunit une fois par trimestre.

C'est un lieu de discussion où nous échangeons autour de ce qu'il se passe dans l'école.

Le PV sera diffusé sur le site de l'école et visible par les parents. Version papier sur l'affichage ou à la demande.

C'est un lieu de dialogue entre l'équipe éducative, les représentants de parents élus et les représentants de la mairie.

### **\* Présentation de l'équipe enseignante :**

- 8 enseignants.

- 4 AVS (Auxiliaires de vie scolaire) sont affectées sur l'école : elles accompagnent des enfants ayant un handicap et/ou des besoins.

- En attente de service civique

### **\* Bilan de la rentrée : effectifs**

- Effectifs : 176 élèves

Mme Dupré CP-CM2 :  $15/8 = 23$

Mme Hauvette CP/CE2 :  $15/8 = 23$

Mme Barberon CE1-CM1 :  $11/14 = 25$

Mme Legroux CE1 : 28

Mme Schillewaert CE2: 24

Mme Faucheux CM1 : 27

M Duval : CM2 : 26

30 CP, 39 CE1, 32 CE2, 41 CM1, 34 CM2

- Réouverture : 193 élèves

- Fermeture : 159 élèves

- 24 CP annoncés pour la rentrée 2019

- Ouverture de la nouvelle école (Simone Veil) pour la rentrée 2018 au niveau du quartier des Folies, ajournée. Ecole établie dans des préfabriqués à côté de l'école Joliot-Curie de manière temporaire.

### **\* Les élections des représentants des parents d'élèves.**

M. Loegel (CP/CM2)

M. Thomas (CE2, CM2)

Mme Chami (CM2)  
Mme Abecassis (CP/CM2)  
Mme Joint (CP/CE2)  
Mme Bellance-Bouvet (CM2)  
Mme Braud (CM2)  
Mme Le Bot (CP)  
Mme Soudan (CP/CM2)  
Mme Andujar (CM2)  
Mme Noël (CP/CE2)  
Mme De Oliveira (CP/CE2, CE2)  
Mme Dampierre (CP/CM2)  
M. Allam (CP/CE2, CE1)

267 inscrits, 115 votants

12 bulletins nuls

103 suffrages exprimés

Taux de participation : 43,07% (36,78 % en 2016-17), (37,8 % en 2017-2018)

#### **\* Le règlement intérieur.**

Il a été collé dans les cahiers de correspondance à la rentrée. Il est de nouveau adopté au premier conseil d'école à l'unanimité.

Changement des horaires et des jours d'école (lundi/mardi/jeudi/vendredi)

8h30 Ouverture du portail

8h40 11h40

13h30 Ouverture du portail

13h40 16h40

Pas d'école le mercredi.

2 récréés par jour (matin et après-midi)

Le vendredi matin concernant la récré commune : proposition de jeux calmes dans le préau car moins de classes sur l'école (2 classes en EPS).

La Charte des droits et des devoirs dans la cour a été également collée dans les cahiers : les élèves la connaissent et la respectent, avec système de cartons lors des récréations (très peu utilisés depuis 1 an).

#### **\* Charte de la laïcité.**

Elle a été collée dans le cahier de correspondance des élèves. Brève explication.

Document officiel pour mettre en valeurs les valeurs de la République.

Elle a été expliquée en classe avec les élèves. Il y a des supports pédagogiques qui permettent d'éclairer les enfants sur ce sujet.

Le 9 décembre : journée de la laïcité.

• **Travaux (réalisés et à venir).**

Petit bug sur le portail famille. Les classes ont été « divulguées » avant la rentrée alors qu'il y a eu des changements jusqu'à la rentrée.

L'équipe enseignante n'a pas reçu toute l'aide demandée aux services techniques lors de la rentrée (problème de réglage de tables,...)

Les travaux dans la classe de Mme Fauchoux (grosse fuite murale) ont été effectués. Seulement la classe n'était pas en état de fonctionnement le lundi de la rentrée (rien n'a été fixé aux murs et l'état poussiéreux de la classe était bien ennuyeux)

Informatique : il y a maintenant un intervenant d'une société spécialisée. Malheureusement, il n'est pas assez présent sur l'école pour régler les problèmes quotidiens et urgents.

**\* Sécurité dans et aux abords de l'école.**

Comme chaque année, l'école doit organiser 3 exercices d'évacuation incendie à faire lors des 3 trimestres. Pour le premier, tout le monde est prévenu, le second, uniquement les enseignants seront prévenus. Enfin, le troisième, personne ne sera prévenu.

Nouvelle alarme incendie de posée mais aucune information sur son fonctionnement.

Plan de mise en sûreté : exercices obligatoires

- un exercice alerte attentat intrusion qui a eu lieu le 1er octobre : 4 classes étaient en confinement et 3 classes en fuite. Tout s'est bien déroulé.

- D'autres exercices PPMS seront à faire dans l'année. (confinement)

Les directives de sécurité sont à respecter. Les entrées dans l'école sont interdites pendant l'exercice de PPMS.

**\* RASED.**

Le Réseau d'aide aux élèves en difficulté est rattaché à l'école de Jules Vallès.

→ 06 70 21 02 75

Le bureau de la psychologue scolaire se trouve à Joliot Curie.

3 antennes: Egly, Arpajon, Saint-Germain-lès-Arpajon.

3 types d'enseignants différents :

Maître G (Mme Loreau) : comportement face à la tâche scolaire (1 fois par semaine)

Maître E (Mme Pugel) : versant pédagogique (2 fois par semaine)

Psychologue scolaire (Mme Karpinski)

Déroulement des demandes :

Les enseignants sollicitent le RASED, les parents peuvent le faire de leur propre chef également.

Toute demande n'aboutit pas forcément à un suivi, parfois seulement à des conseils donnés à l'enseignant.

Le travail est fait en toute transparence avec les familles et les enseignants.

Les enseignantes RASED informent toujours les parents pour un bilan avec l'enfant.

La psychologue scolaire a besoin d'une autorisation écrite et effectue toujours un bilan avec la famille.

A la suite d'un bilan, les personnels du RASED se réunissent afin de définir la meilleure aide à

apporter à chacun.

Le RASED est une aide précieuse pour l'équipe pédagogique afin de mieux définir les besoins de chacun.

**\* Coopérative.**

4 400 Euros environ à ce jour.

Appel de coopérative aux familles exceptionnellement cette année + les 3 € pour l'adhésion à l'USEP.

Projet d'achat de micros, et de matériel informatique

**\* Projets des classes et de l'école pour l'année scolaire + APC**

Le nouveau projet d'école est dans sa 3ème année et concerne les besoins suivants :

- la résolution de problème : Comprendre les données d'un problème afin de le résoudre (calcul et/ou logique) et utiliser cette compétence dans les domaines transversaux.
- la production d'écrit : Produire un écrit cohérent, organisé, ponctué, pertinent en respectant la consigne
- les rapports sociaux entre les élèves au sein de l'école : Diminuer le nombre de conflits et d'incivilités dans la cour en améliorant au quotidien le dialogue entre pairs

Des fiches actions ont été reconduites pour chaque axe.

APC : reprise incessamment sous peu. Directive ministérielle : uniquement étude de la langue française.

Horaires selon les services de cantine.

Evaluations nationales CP et CE1 : passation longue et compliquée. Elèves fatiguables.

Items pertinents. Une remise officielle des résultats est prévue pour les familles le mardi 13 novembre

Les résultats sont des indicateurs pour l'élaboration des programmes.

OURA : Concerne uniquement la lecture et les CP. 3 évaluations dans l'année qui permettent de suivre l'évolution du parcours des élèves durant l'année.

Les autres projets concernant toutes les classes :

- Eco-Ecole : les déchets
- Le salon du livre jeunesse de Saint-Germain-lès-Arpajon qui aura lieu du 11 au 17 mars 2018 (visite de classes, artiste en résidence Marc Daniau (auteur-illustrateur), (thème le sourire), (restitution de ces ateliers sur le salon du livre : univers d'auteur) concours et autres comme participation des CM2 aux petits champions de la lecture)  
D'où le document sur le droit à l'image que vous allez voir passer dans le cahier rouge.
- USEP (adhésion des 7 classes)
  - Intervenante musique sur classe de CE1 et intervention sur la chorale des petits.
  - GLACE : spectacle marionnettes (offert par la mairie)

Les sorties scolaires sont en cours de réflexion en lien avec les projets.

Intervenant EPS : le vendredi encore cette année toujours avec M. Christophe Fossard  
Natation pour les CM2, CP et CE1 ainsi que les classes à double niveau cette année.

Toutes les classes ont choisi un atelier sur 2 séances à la médiathèque de la ville.

• **Programme Eco-Ecole.**

9ème Thème : les déchets (1er thème labellisé sur l'école)  
Comité de suivi très prochainement.  
8ème labellisation l'an dernier.  
Objectif « Zéro déchet » dans la poubelle noire.

Une semaine dédiée à cela. A cela s'ajoutent les ateliers des lutins sur le recyclage des déchets.

Point « récup' » dans le préau.

• **Etude surveillée.**

Il y a 2 études sur l'école. Elles sont pleines. 15 à 17 par étude.  
L'étude surveillée est différente d'une étude dirigée.

• **Manifestations.**

- « La fabrique des lutins » (20/12) : chaque élève aura la possibilité de fabriquer l'objet de son choix lors d'un atelier qu'il aura choisi et de l'emporter à la maison.  
Pas de vente. Groupes d'environ 15 enfants.

- La fête de l'école: vendredi 28 juin

Thème de cette année : les comédies musicales : « Babin Comedy Show »

- LOTO : 30 novembre : bar à soupes
- Les Mini-Olympiades : 6 et 7 juin
- Les rencontres chorales : 9 et 10 mai

Dictionnaires CP, cadeaux de Noël, sortie de Noël (offerts par la mairie)

\* **Questions des parents.**

Point sur l'amiante :

Infiltration d'eau pendant l'orage de juin. Aucun risque pour les enfants ni pour les enseignants, ni pour personne.

Réalisation d'un diagnostique sur tous les accueils de loisirs périscolaires.

Fin de la séance à 20h35

letty

Fait à : Saint Germain lès Arpajon  
Le : 6 novembre 2018

La secrétaire de séance:  
**Mme SCHILLEWAERT**

Le président du conseil d'école  
**M. DUVAL**

